



---

## Communiqué de presse

Contact presse : Geoffrey Bansard  
Téléphone : 02.35.03.47.04  
Email : geoffrey.bansard@cram-normandie.fr

Rouen, mardi 5 janvier 2010

### Invitation

## Soirée-débat sur la retraite à Alençon

A l'aube du rendez-vous retraite 2010, la CRAM de Normandie organise une conférence-débat à Alençon. Baptisée « Avant et pendant la retraite : la CRAM, votre partenaire », cette séance publique du Conseil d'administration de la CRAM se présente comme un moment d'échange avec des experts autour d'une question d'actualité prégnante.

Animée par le journaliste Edouard Frémy, cette conférence aura lieu en présence des experts **Michel Billé**, spécialiste de la question des seniors dans l'entreprise et dans la cité, et **Henri Sterdyniak**, Directeur du département économique de la mondialisation de l'OFCE, le

**Mardi 12 janvier 2010**  
**de 17h30 à 20h**  
**à la Halle aux Toiles d'Alençon.**

#### **Au programme :**

- le contexte démographique français inédit,
- les attentes des Français en matière de retraite,
- l'offre de service de la CRAM,
- l'avenir de la retraite par répartition.

Entrée libre.

#### Quelques repères

##### Le régime général :

17 millions de cotisants

12 millions de retraités

3,1 millions de consultations gratuites de relevés de carrière en ligne

##### Les attentes des Français en matière de retraite :

- 87% souhaitent maintenir le système de retraite par répartition,

- Des inquiétudes et des critiques à l'égard des pistes d'équilibre à trouver pour notre système de retraite : diminution du montant des pensions, augmentation des cotisations, allongement de la durée d'activité.

Une distorsion entre l'âge « rêvé » de départ à la retraite (57 ans), l'âge contraint (64 ans) et celui qui leur permettrait de percevoir une pension satisfaisante (62 ans).



## **La CRAM de Normandie, une entreprise régionale de service public**

La CRAM de Normandie appartient au régime général de la Sécurité Sociale. Elle intervient dans les domaines de la santé et de la retraite auprès des salariés, des retraités, des entreprises dans les cinq départements normands.

### **Les salariés et leur retraite**

**Durant la vie active des salariés**, la CRAM de Normandie gère leur compte retraite. Tous les ans, elle reporte sur le compte retraite de chaque salarié les salaires déclarés par les employeurs.

**Pour leur passage à la retraite**, la CRAM incite les assurés dès 54 ans à préparer leur retraite. Elle instruit le dossier de retraite de chacun et calcule son montant.

**Pendant la retraite**, elle en assure le paiement mensuel. Elle propose des conférences et des ateliers pour permettre aux retraités de s'adapter à leur nouvelle vie suivant leurs besoins.

### **Les entreprises et leurs salariés**

**La prévention des risques professionnels** : la CRAM aide les entreprises à détecter et à évaluer l'ensemble des risques pour réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

**La tarification des risques professionnels** : elle calcule le coût du risque professionnel et notifie à chaque entreprise le taux de sa cotisation annuelle.

**La gestion de l'allocation amiante** : la CRAM est chargée de verser l'allocation de cessation anticipée d'activité pour les travailleurs exposés à l'amiante.

**Le transfert des données sociales** : elle conseille et assiste chaque entreprise pour lui permettre de faire facilement sa déclaration annuelle des données sociales (DADS) sur le support le mieux adapté à sa structure.

### **Les assurés et leur santé**

**La CRAM accompagne les personnes en difficulté** : elle facilite l'accès aux soins des personnes en situation de précarité et aide les travailleurs handicapés à garder leur emploi.

**Elle aide les personnes âgées**, retraitées du régime général, à vivre chez elles en finançant des actions de maintien à domicile.

**Elle participe à l'organisation de l'offre de soins** des hôpitaux, cliniques et établissements d'accueil des personnes âgées et handicapées.

### **La CRAM de Normandie en chiffres**

La CRAM de Normandie, c'est :

- 1 140 employés,
- 22 agences retraite,
- 6 unités de service social,
- 200 points d'accueil répartis dans toute la Normandie,

Un budget annuel de 4,4 milliards d'euros pour :

- 3 000 000 d'assurés,
- 900 000 salariés,
- 620 000 retraités,
- 90 000 entreprises,
- 900 établissements sanitaires et médico-sociaux.